

Questions orales

C'est donc avec un vif plaisir que je signale aux députés la présence à notre tribune de monsieur Shcharansky en personne.

Des voix: Bravo!

* * *

● (1440)

LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

ON DEMANDE LA DÉMISSION DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, la question que je pose au premier ministre a trait à la conduite du solliciteur général. Il sait que les Canadiens perdent rapidement confiance dans le Service canadien du renseignement de sécurité et ce, à cause de la négligence du solliciteur général. Hier, celui-ci a déclaré à la Chambre que ce service éprouvait quelques petites difficultés et qu'on s'appliquait à les résoudre.

Le solliciteur général a tenu ces propos à la suite du départ la semaine dernière du directeur Ted Finn, à la suite du départ également de quatre des cinq directeurs, à la suite de faux affidavits, de conflits de compétence entre le service de sécurité et la GRC, du moral qui est au plus bas, et le reste, et le reste.

Le premier ministre pourrait-il demander immédiatement au solliciteur général de démissionner, car celui-ci s'est comporté d'une façon indigne d'un solliciteur général du Canada et il a fait preuve de la plus extrême négligence dans la façon dont il a mené l'enquête relative à l'écrasement d'un avion de la société Air India?

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, le député prétend apparemment qu'on a fait preuve de négligence dans la conduite de l'enquête sur l'écrasement de l'avion de la société Air India. Je ne sais pas qu'il y ait eu négligence. Si le député possède quelque preuve pour étayer sa déclaration assez étonnante, je lui saurais gré de bien vouloir me la communiquer; je m'engage à entreprendre une enquête à ce sujet sur-le-champ.

L'ÉTABLISSEMENT D'UN FAUX AFFIDAVIT

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, le solliciteur général sait que le parti libéral a demandé sept fois au cours des 12 derniers mois qu'une commission royale fasse enquête sur des accusations très graves concernant la conduite du Service du renseignement de sécurité. Il sait que le Comité de surveillance a aussi exprimé de sérieuses inquiétudes sur la façon dont les renseignements ont été recueillis dans cette enquête.

Nous savons maintenant que le Service du renseignement de sécurité...

M. le Président: Je demande au député de poser sa question.

M. Nunziata: Monsieur le Président, le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi M. Archie Barr a établi un faux affidavit et pourquoi son prédécesseur, le ministre du Revenu national actuel, a appuyé une demande de mandat de perquisition? Peut-il dire si le solliciteur général précédent savait que l'affidavit était faux?

M. Clark (Yellowhead): C'est du patinage.

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je ne sais trop à quelle question répondre. Le député a commencé en posant une question sur l'enquête concernant l'accident d'Air India. Il parle de graves accusations. S'il a de telles accusations à porter, je lui demanderais de le faire à la Chambre. J'aimerais aussi qu'il le fasse à l'extérieur de la Chambre.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE LIBRE-ÉCHANGE—L'AGRICULTURE—LES SYSTÈMES DE STABILISATION—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Le premier ministre Devine a indiqué que les États-Unis ont demandé que, dans le secteur agricole, un accord sur le libre-échange doive abolir les systèmes de stabilisation si importants pour nos fermiers. Je voudrais une réponse précise du premier ministre. Peut-il promettre que ces systèmes ne seront pas inclus dans cet accord malgré les demandes des Américains?

[Traduction]

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je fais remarquer à la Chambre que si nous réussissons à conclure cet accord avec les États-Unis, ce sera l'accord le plus vaste de toute l'histoire. Il sera d'une importance majeure. Dans son évaluation de la situation, le premier ministre a toujours affirmé à la Chambre, comme d'autres ministres et moi l'avons fait, que l'accord sera dans l'intérêt du Canada, qu'il sera avantageux pour notre pays, ou qu'il ne sera pas.

Les tactiques alarmistes auxquelles se livrent les néo-démocrates seront perçues par les Canadiens pour ce qu'elles sont, des tentatives pour faire échouer un accord avantageux pour le Canada par un parti d'opposition farouchement contre cet accord.

LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, le premier ministre n'est pas humble.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Pas comme le reste d'entre nous.